



Compte rendu de l'Assemblée Générale du 14.01.2017

Le 14 Janvier 2017 les membres de la SFB se sont réunis en Assemblée Générale à la Maison Descartes.

Mme C. Ostwinkel-Krasnopolski a présidé la séance en sa qualité de Présidente.

Présents : M. B. Bigant, M. B.Y. Cadat, M. H. Out, M. H. Her, Mme E. Armbruster
Mme F. Millo, Mme C. Behain, Mme M.C Boer, Mme B. Steppé-
Chevance, M. G. Prémel-Cabic, Mme C. Ostwinkel-Krasnopolski.

Approbation du procès-verbal de l'AG de 2016

Le compte rendu de 2016 a été approuvé à l'unanimité.

Remerciement et Rapport Moral : C. Ostwinkel-Krasnopolski.

Remerciement aux personnes présentes.

En 2016 la SFB n'a reçu qu'un seul dossier du service social.
Mais elle a aidé une douzaine de personnes déjà connues de notre association.

Nous avons accordé un don de 807,88 euros à une femme seule en grande difficulté afin de lui éviter l'expulsion.

Nous avons acheté un PC à un jeune homme autiste (dont la famille est connue du service social) afin de lui faciliter ses études.

La dernière collecte de produits alimentaires et d'hygiène au Lycée V. van Gogh de La Haye et à l'École Française d'Amsterdam a été un grand succès. Grâce à la générosité des parents et à la collaboration de l'équipe pédagogique et du personnel.

La collecte se déroule une fois par an.

Cette année, nous pourrions distribuer une trentaine de colis à des familles nécessiteuses dans les villes d'Utrecht, Velp, Arnhem, Eindhoven, Rotterdam, La Haye, Katwijk et Amsterdam.

Des vêtements, du linge de maison et des livres ont été aussi distribués. La distribution des colis est une occasion de rendre visite aux familles et de se mettre à leur écoute.

Les appels téléphoniques de la SFB permettent aussi aux personnes de s'exprimer et de sortir de leur solitude.

La SFB aide des personnes sous tutelle (en raison de leur endettement). Pour recevoir l'aide de notre association, il faut procéder à l'ouverture d'un dossier établi par le service social du Consulat.

Lors de l'Assemblée Générale 2016, Madame C. Vasak (Consul Général) nous conseillait de mieux nous faire connaître auprès de la communauté française. Malgré l'aide des associations suivantes: ADFE, UFE, FRANÇAIS DES PAYS-BAS, qui ont mis des informations sur la SFB dans leurs publications envoyées à plus de 16000 personnes et dans la lettre de l'Accueil Francophone de La Haye, nous avons eu en 2016 seulement deux nouveaux cotisants

Chantal Ostwinkel-Krasnopolski remercie le Service Social, les bénévoles du comité et donne la parole à Monsieur G. Prémel-Cabic qui présente le compte rendu financier.

Compte rendu financier de 2016: G. Prémel-Cabic

Remerciement aux personnes présentes.

Résultats

- Recettes: 9480.20 euros
- Dépenses: 4159.40 euros
- Déficit de l'exercice 2015: 12171.75 euros (en incluant les prêts non remboursés)
- Réserve financière: 154161.40 euros

Recettes

- Cotisations: 2035.00 euros (+500 euros par rapport à 2015), 30 cotisations, + de 30 membres cotisants
- Remboursements: 884.60 euros (-1000 euros par rapport à 2015), 6 personnes ont remboursé des prêts en 2016
- Dons: 4100.00 euros, incluant un don de Monsieur le député P. Cordery
- Subventions (MAEDI): 1500 euros

- Recettes diverses: 960.60 euros, placements bancaires

Dépenses

- Secours exceptionnels: 2107.00 euros (-3000 euros par rapport à 2015), 8 bénéficiaires (dons ou prêts)
- Frais de gestion: 1977.5 euros (-600 euros par rapport à 2015), 2 x 450 euros pour l'assurance (pour 2016 et 2017!), boîte postale, frais bancaires
- Autres dépenses: 75.00 euros.

Actions pour le début 2017

Consulter un fiscaliste pour voir comment acter le poste de dette qui crée un déficit depuis 2005. Réunir la présidente, le trésorier, le consulat pour acter la décision. Présenter la liste des personnes à qui des dons ont été octroyés. Relancer ceux qui peuvent rembourser.

Renouvellement du mandat de la présidente

Chantal propose de rester encore deux années, tous les membres approuvent le renouvellement du mandat.

Divers

Un projet pourrait dégager des fonds. Monsieur Tanguy Le Breton propose de regrouper l'ensemble des associations françaises lors d'une réception. Chantal propose que la participation financière soit modique afin d'en faire participer le plus grand nombre.